

COMMUNE de BARBASTE

Lot-et-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Excusés : 6

Absent : 1

POUR : 18

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 16 DECEMBRE à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,
dûment convoqué le 05/12/2024 s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie,
sous la Présidence de Madame Valérie TONIN, Maire.

Présents :

Madame TONIN Valérie, Madame BEJNA Véronique, Madame BONA Aurélia, Monsieur SPECQUE Wilfrid, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur DAUNES Michel, Monsieur BART Frédéric, Madame BOREGO Fabienne, Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien, Madame DUYNLAEGER Colette, Madame GAUCI Jacqueline et Madame KALB Marjorie.

Excusés :

Madame NORMANT Ludivine (*pouvoir à Madame BEJNA Véronique*),
Monsieur LAZARTIGUES Cyril (*pouvoir à Madame TONIN Valérie*),
Monsieur PAYEN David (*pouvoir à Monsieur DAUNES Michel*),
Madame FONT Marine (*pouvoir à Madame BONA Aurélia*),
Madame DUCOUSSO Isabelle (*pouvoir à Madame à KALB Marjorie*),
Madame JAYLES Bernadette (*pouvoir à Madame DUYNLAEGER Colette*).

Absent :

Monsieur ALMEIDA Filipe.

Secrétaire de séance : Madame BONA Aurelia.

DEL : 49/2024

Objet : Tarifs communaux 2025

Madame la Maire propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de :

- modifier le tarif relatif au caveau d'attente

AR Prefecture047-214700213-20241216-49DEL2024-DE
Reçu le 17/12/2024

- laisser les autres tarifs inchangés

à compter du 01/01/2025.

TARIFS THEATRE	
LOCATION SALLE DE SPECTACLE	
Ecoles publiques communales, Associations et/ou organismes d'utilité publique et d'intérêt général, institutions publiques	gratuit
Association Barbastaises culturelles, sportives et autres	Manifestation non payante : gratuit
Association Barbastaise culturelles, sportives et autres	Manifestation payante : la 1 ^{ère} manifestation gratuite A partir de la 2 ^{ème} , 50€ par tranche de 2 h
Associations non Barbastaises et particuliers	50€ par tranche de 2h
Stage de théâtre en résidentiel	1 jour 100€ + 80€ par jour supplémentaire
entreprises	½ journée = 2 00€ journée = 400€
CAUTION	
Associations culturelles, sportives et autres/Particuliers/Entreprises	200€
PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Ecoles publiques communales, Association et organismes d'utilité publique et d'intérêt général, institutions publiques.	50€ pour les frais de chauffage
Associations culturelles, sportives et autres/Particuliers/ Entreprises	50€ pour les frais de chauffage
ENTREES SALLE DE SPECTACLE / CATEGORIE	
A	8€
B	3€
C	4€
D	5€
E	10€
F	12€
G	20€
H	15€
TARIFS SALLES DE REUNIONS	
LOCATION SALLES MAIRIE	
Associations Barbastaises, Ecoles publiques communales	gratuit
Associations et/ou organismes d'utilité publique et d'intérêt général, institutions publique	gratuit

AR Prefecture

047-214700213-20241216-49DEL2024-DE
 Reçu le 17/12/2024

Associations non Barbastaises	50€
Particulier Barbaste	50€
Particulier hors Barbaste	100€
CAUTION	
Associations non Barbastaises et Particuliers	200€
LOCATION SALLE LAUSSEIGNAN	
Associations Barbastaises, Ecoles publiques communales	gratuit
Associations et/ou organismes d'utilité publique et d'intérêt général, institutions publiques, organismes de formation	120 €/mois + <i>électricité*</i> <i>(*facturation selon consommation ; modalités fixées par convention)</i>
Associations non Barbastaises	150€
Particulier Barbaste	80€
Particulier hors Barbaste	150€
CAUTION	
Associations non Barbastaises et Particuliers	300€
TARIFS MATERIELS	
MATERIELS	
Tables+chaises (uniquement pour les administrés de la commune)	gratuit
CAUTION	
Pour l'ensemble des demandeurs	200€
TARIFS DROITS DE PLACE	
GROS VEHICULES	
½ journée	50€
journée	100€
TARIFS MARCHÉS NOCTURNES	
MARCHÉ DU SAMEDI SOIR	
Buvette par soirée *	80€
Marchands par saison	120€
Repas/boissons groupes**	20€
*sauf si partie musicale assurée par association	
**8 tickets d'une valeur de 2,50€	
TARIFS CIMETIERE	
CONCESSION CIMETIERE	
le m2 (concession de 2,5 ou 5m2)	75€
CONCESSION CAVURNE	
emplacement	75€
CONCESSION COLOMBARIUM	
15 ans	350€
30 ans	600€
Jardin du souvenir (dépôt des cendres et occupation du jardin)	80€
CAVEAU D'ATTENTE	
1 ^{er} mois	gratuit
du 2 ^{ème} au 6 ^{ème} mois	30€ par mois

Après avoir ouï l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,

AR Prefecture

047-214700213-20241216-49DEL2024-DE
Reçu le 17/12/2024

le Conseil Municipal

DECIDE :

► **ADOPTER** les tarifs communaux énoncés ci-dessus à compter du 01/01/2025.

La Secrétaire de séance, Aurélia BONA



La Maire, Valérie TONIN



La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.

Ont signé au Registre les membres présents. Pour copie conforme